

LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

 <p>ARCHERS de BRETAGNE</p>	Commission Formation Régionale
	Michel BAZARD
	2, rue Monet Appartement G5 56400 PLUNERET Tél : 06 84 35 08 682 98 45 01 48 E-mail : michel.bazard@orange.fr
Conseiller Technique Fédéral	 <p>FFTA Fédération Française de Tir à l'Arc</p>
Pierrick LEPARC	
Le Bois de la Garenne 35700 RENNES Tél : 02 99 53 28 45 E-mail : LEPARCPierrick@aol.com	

Formation Continue Entraîneur 2016

Lieu de la formation : **LOUDEAC**

Adresse : rue de Montcontour - salle Bâtiment Providence n°3

Date : **Samedi 23 avril 2016** de 9h00 à 18h00

Document rédigé et validé par Michel BAZARD et Pierrick LEPARC (CTF), le 3 février 2016.

Formation Continue Entraîneur 1 et 2 Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc - session de 2016 - Page 1/3

Objectifs de la formation continue

La formation continue des entraîneurs 1 et 2 a pour but de développer les connaissances et les compétences des stagiaires.

A ce titre cette formation peut prendre la forme d'un apport théorique suivi d'une mise en situation pratique.

Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut actif pendant une durée de 3 ans

Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Etre diplômé Entraîneur 1 ou 2.

Les diplômés fédéraux autres que l'entraîneur 1 ou 2 (initiateurs, entraîneurs de club, instructeurs notamment) peuvent, avec l'accord de la ligue ou du comité régional, participer aux formations continues.

Organisation de la formation

Durée de la formation

Pour pouvoir prétendre renouveler la mention active, la formation continue s'organise sur un minimum de 8h.

Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation n'est pas sanctionnée par un examen. La FFTA délègue l'organisation de cette formation aux ligues ou du comité régionaux. Le cadre technique de la région en tant que responsable pédagogique, est le garant de la mise en place de cette offre de formation. Il élabore en lien avec son ETR le thème et les contenus de formation.


Le thème choisit est en rapport avec le référentiel de compétences entraîneur 1 ou 2.

L'objectif est l'amélioration des compétences des stagiaires en vue de les rendre encore plus efficaces dans leurs missions d'entraîneur au sein de leur club

Pour mettre en place une session de formation continue, le cadre technique doit inscrire la formation sur le calendrier officiel de la fédération, disponible en permanence sur l'extranet fédéral. Cette inscription prend en compte les dates de la formation, le nom de la personne responsable, auprès de laquelle il faut s'inscrire et le nom des formateurs de la session.

Avant le début du stage, le cadre technique inscrit la liste des stagiaires sur l'extranet fédéral. Cette démarche permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions d'accès à celle-ci.

LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

 <p>ARCHERS de BRETAGNE</p>	Commission Formation Régionale
	Michel BAZARD
	2, rue Monet Appartement G5 56400 PLUNERET
	Tél : 06 84 35 08 682 98 45 01 48 E-mail : michel.bazard@orange.fr
Conseiller Technique Fédéral	 <p>FFTA Fédération Française de Tir à l'Arc</p>
Pierrick LEPARC	
Le Bois de la Garenne 35700 RENNES	
Tél : 02 99 53 28 45 E-mail : LEPARCPierrick@aol.com	

Inscription à la Formation Continue Entraîneur 2016

Nom : Prénom :
N° de licence : Club :
Adresse :
Téléphones fixe et portable :
Adresse mail :

Joindre un chèque de **30 €** à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc lors de l'inscription.
Pour que l'inscription soit prise en compte, adresser le chèque au responsable commission formation Michel Bazard, ainsi que le questionnaire ci-dessus.

Date limite d'inscription : **lundi 18 avril 2016**

Sportivement
Michel BAZARD

Formation Continue Entraîneur 1 et 2 Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc - session de 2016 - Page 3/3